

mation de ce proverbe. On peut être disposé à ne pas mettre en mouvement une aussi grande machine que celle du parlement d'un grand pays comme le Canada, contre un simple particulier, surtout lorsque ce particulier a été déjà un ami personnel. Mais pour ce qui regarde mes propres sentiments, mon bon vouloir à l'égard de M. Herchmer, mes vœux pour son succès et son bien-être sont aussi ardents, aujourd'hui, qu'ils l'ont jamais été.

En faisant la présente motion, je ne lui fais, après tout, aucun tort, car s'il n'est pas coupable des fautes dont je vais l'accuser, il n'a rien à craindre.

Si l'on examine la position de cet homme, qui est père de famille et remplit l'une des fonctions les plus élevées qu'il y ait dans les territoires du Nord-Ouest, on est, peut-être, enclin à éprouver pour lui une certaine sympathie. Mais vous devez tenir compte du fait qu'il y a aussi à considérer les intérêts d'un millier d'hommes et plus, et si les officiers et les autres membres du corps de police se trouvent placés dans une position dangereuse ; s'ils ont lieu d'être inquiets ; si leur courage est ébranlé ; s'ils ne se sentent pas en sûreté dans l'accomplissement de leurs devoirs—si tout cela est en péril—et ils ne se sont pas dépouillés de leur qualité de citoyens, lorsqu'ils se sont engagés dans la force de police—il y a alors une considération qui doit avoir le pas sur toute sympathie que pourrait exciter M. Herchmer, ou sur tout le bon vouloir que l'on puisse avoir pour lui. Et il y a un autre point de vue. Un homme occupant la position de M. Herchmer n'est pas simplement le commandant d'un millier d'hommes ; mais il est aussi en contact avec la population des territoires du Nord-Ouest. Il a de nombreux rapports d'affaires avec elle, et sa manière d'agir envers elle est d'une très grande importance ; or, si cette manière d'agir—je ne dirai pas regrettable, parce que ce mot serait trop doux—si cette manière d'agir, dis-je, est insolente, hautaine, orgueilleuse, presque féroce, c'est une très sérieuse affaire.

La chambre se souviendra que la population du Nord-Ouest, comme l'a dit, une fois, M. Van Horne, est la meilleure avant-garde que nous puissions avoir sur la frontière. Cette population se compose des pionniers de l'empire. Ces pionniers, du moins, plusieurs d'entre eux, sont l'élite des anciennes provinces. Depuis le Nord-Ouest jusqu'à l'Atlantique, il n'y a pas une province qui n'ait envoyé un contingent de ses meilleurs hommes pour jeter les bases de la prospérité et de la puissance dans cette région, et il ne faut pas s'imaginer un seul instant qu'un fonctionnaire public, qui est payé avec de l'argent dont une partie provient des contributions des habitants du Nord-Ouest, puisse traiter ces habitants comme s'ils étaient une saleté sous ses pieds.

Ce ne sont pas seulement les sentiments des hommes de police, ni les sentiments de la population du Nord-Ouest que vous devez prendre en considération, mais c'est la prospérité du Canada lui-même qui est en question.

M. Herchmer possède à peine, malheureusement, une des qualités que doit avoir un homme occupant une position d'une aussi grande responsabilité que celle qu'il occupe.

Si vous alliez, M. l'Orateur, dans les territoires du Nord-Ouest,—et je parle devant des personnes qui ont visité ces territoires—si vous visitiez les

endroits les plus reculés, ou tout autre endroit, sur la Saskatchewan, ou dans les profondeurs des forêts du nord, ou dans les régions du sud jusqu'à la frontière, ou à l'ouest des montagnes Rocheuses, ou à l'est du Manitoba, vous ne trouveriez pas un homme, qu'il fût Français ou Anglais, qu'il fût Métis, Écossais ou Irlandais, ou de toute autre nationalité, qui ne vous dit, si vous lui demandiez si M. Herchmer est propre à remplir la haute position qu'il occupe, qu'il ne l'est aucunement.

Je n'attache pas une aussi grande importance que le font certaines personnes à la critique des journaux, bien que cette critique ne manque pas d'importance ; mais l'on doit reconnaître le fait que les rédacteurs de journaux écrivent pour leur clientèle et pour le public, et ils ne doivent pas exprimer des opinions qui ne seraient pas acceptées par leurs lecteurs.

Or, quel est le fait ? Sur toute la longueur de cette vaste région du Nord-Ouest, dans tous les centres où se publient des journaux, vous ne rencontrez qu'une opinion ; il n'y a pas une seule note discordante ; il y a unanimité pour désapprouver la conduite de cet homme, qui—je le répète avec regret, et sous la seule impulsion du devoir—s'est rendu insupportable aux yeux de tous.

La police à cheval du Nord-Ouest est un des plus beaux corps d'hommes armés que j'aie jamais vu.

Nous avons eu occasionnellement la visite de militaires distingués—qu'ils vinssent de la vieille France, ou de l'Angleterre, ou de l'Allemagne—et quelques-uns s'étaient distingués dans l'armée allemande—pas un de ces soldats distingués n'a visité le Nord-Ouest sans combler d'éloges notre police à cheval. À la vérité, c'est un corps d'élite. Nous pourrions faire de ces mille hommes un splendide régiment de hussards. De fait, un homme éminent disait devant moi qu'il n'y avait rien d'impossible avec de tels hommes. Ce corps de police est un honneur pour le Canada ; mais le public, ici, connaît peu, généralement, quels sont ses devoirs. Quelquefois, un jeune homme s'enrôle dans ce corps de police sans connaître aucunement les graves devoirs qu'il aura à remplir. J'ai causé avec des jeunes gens qui s'étaient mis dans la tête de faire partie de la police à cheval et qui, avant d'y être incorporés, étaient sous l'impression qu'ils n'auraient d'autre chose à faire qu'à monter de magnifiques chevaux de bataille et parcourir du pays. Je les ai rencontrés plus tard, et ils m'ont dit ce qu'ils avaient eu à faire, et combien la discipline était sévère.

Je puis vous dire, M. l'Orateur, que, durant l'été et l'hiver, la nuit et le jour, ils se tiennent toujours prêts à obéir au commandement de partir pour une expédition de soixante, cent, ou deux cents milles, dans toutes les directions. Que le thermomètre soit à vingt degrés au-dessous de zéro ; qu'une tempête se mette de la partie, peu importe, le commandement est donné, et les hommes obéissent, bien qu'ils aient à coucher sur la neige, quelquefois sous la tente, souvent n'ayant pour abri que des wagons, enveloppés dans leurs couvertes, et exposés à la belle étoile. Or, vous savez, M. l'Orateur, quels sont les grands dangers inhérents à ce genre de vie.

Ces hommes, qu'on les examine au point de vue physique comme au point de vue moral, c'est-à-dire, des devoirs qu'ils ont à remplir, nous remplissent d'admiration, et nous donnent une magnifique idée, lorsque nous aurons une popu-